

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

*Direction générale de l'offre de soins*

Sous-direction du pilotage  
de la performance des acteurs  
de l'offre de soins

Bureau PF3 : coopérations  
et contractualisations

### **Instruction DGOS/PF3 n° 2014-189 du 10 juin 2014 relative au premier bilan des réorganisations des réseaux de santé suite à la parution du guide méthodologique de la DGOS : « Améliorer la coordination des soins : comment faire évoluer les réseaux de santé ? »**

NOR : AFSH1413864J

Validée par le CNP le 5 juin 2014. – Visa CNP 2014-96.

*Catégorie* : directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application.

*Résumé* : la présente instruction a pour objet la diffusion du questionnaire relatif à l'enquête permettant d'établir au niveau national un premier bilan des réorganisations des réseaux de santé suite à la parution du guide méthodologique de la DGOS en 2012.

*Mots clés* : réseaux de santé – guide méthodologique – coordination des soins.

*Références* :

Article L.6321-1 du code de la santé publique.

Circulaire DHOS/O3/CNAM n° 2007-88 du 2 mars 2007 relative aux orientations de la DHOS et de la CNAMTS en matière de réseaux de santé et à destination des ARH et URCAM.

Instruction DGOS/PF3 n° 2012-349 du 28 septembre 2012 relative au guide méthodologique « Améliorer la coordination des soins : comment faire évoluer les réseaux de santé ? ».

Instruction DGOS/PF3/CNAMT n° 2012-393 du 21 novembre 2012 relative à la mise en œuvre d'une méthode d'évaluation médico-économique des réseaux de santé.

*Annexe* : questionnaire d'enquête relatif au premier bilan des réorganisations des réseaux de santé.

*La ministre des affaires sociales et de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs des agences régionales de santé (pour mise en œuvre).*

### **1. Orientations de la DGOS en matière de réseaux de santé**

Les évolutions attendues des réseaux de santé ont été détaillées par la DGOS dans le guide méthodologique « Améliorer la coordination des soins : comment faire évoluer les réseaux de santé ? » annexé à l'instruction DGOS/PF3 n° 2012-349 du 28 septembre 2012.

Ce guide ne préconise pas de modèle d'organisation unique des réseaux de santé, mais propose cependant deux évolutions principales :

- l'évolution des missions des réseaux de santé vers une mission d'appui à la coordination des parcours de santé complexes auprès des médecins généralistes et des équipes de premier recours, sans se substituer à l'offre de soins existant ;
- une évolution des réseaux de santé thématiques vers la polyvalence au niveau territorial afin de gagner en lisibilité, en cohérence et en rationalité.

Presque deux ans après la diffusion du guide méthodologique de la DGOS, il semble aujourd'hui nécessaire de faire un premier bilan afin de pouvoir :

- donner une vision précise des évolutions engagées, en cours et à venir en matière de positionnement des réseaux de santé ;
- mieux accompagner au niveau national les agences dans ces réorganisations, en fonction des difficultés identifiées.

Par des contacts réguliers avec les agences (journée des référents, groupes de travail...), la DGOS suit régulièrement les évolutions des réseaux de santé en région, mais ne dispose cependant pas, à ce stade, de données suffisamment homogènes pour établir un bilan national détaillé.

En 2012, le rapport d'activité du FIR recensait 681 réseaux de santé, pour un volume financier total dédié de 161,9 M€ (*source*: balance comptable CNAMTS). Les données de 2013 seront disponibles en octobre 2014.

## 2. Enquête sur la base d'un questionnaire

Afin de pouvoir réaliser le travail évoqué précédemment, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire proposé en annexe I et retourner les éléments par mail (en format Word uniquement) aux adresses suivantes : [emmanuelle.hedouin@sante.gouv.fr](mailto:emmanuelle.hedouin@sante.gouv.fr) et [DGOS-PF3@sante.gouv.fr](mailto:DGOS-PF3@sante.gouv.fr), avant le 5 septembre 2014.

Pour rappel, les réseaux de santé concernés par ce questionnaire sont ceux concernés par le guide méthodologique (hors réseaux régionaux de cancérologie et de périnatalité).

À titre d'information, les résultats de cette enquête seront diffusés uniquement sous forme consolidée.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général de l'offre de soins,*  
J. DEBEAUPUIS

*Le secrétaire général adjoint,  
secrétaire général par intérim  
des ministères chargés  
des affaires sociales,*  
P. RICORDEAU

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE RELATIF AU PREMIER BILAN  
DES RÉORGANISATIONS DES RÉSEAUX DE SANTÉ

1. Combien de réseaux de santé étaient présents sur le territoire au moment du diagnostic initial réalisé par l'ARS?
2. Combien sont identifiés et financés comme tels aujourd'hui? Et combien en envisagez-vous au terme des réorganisations engagées par l'ARS?
3. Sur une échelle de 0 à 5 (0 étant la valeur minimum et 5 la valeur maximum), à quel niveau estimez-vous vous être en cohérence avec les orientations du guide méthodologique de la DGOS publié en 2012?

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

4. Quelle méthodologie avez-vous utilisé pour engager des réorganisations? (*plusieurs réponses possibles*)
  - Lettre de mission/cadrage adressée aux réseaux.
  - Discussions bilatérales avec chaque réseau.
  - Discussions par groupes thématiques de réseaux.
  - Appel à projet/cahier des charges ARS.
  - Réunion d'information organisée par l'ARS avec l'ensemble des réseaux.
  - Autres (*précisez*):

5. Éléments détaillés d'état des lieux des réorganisations:

Réorganisations déjà réalisées:

Réorganisations en cours:

Réorganisations à venir:

6. Les réorganisations déjà réalisées et en cours sont-elles contractualisées dans les CPOM?
7. Quels sont les principaux éléments que vous considérez comme favorisant concernant l'évolution des réseaux de santé?
8. Quels sont les principaux points de difficultés que vous avez rencontré/que vous rencontrez aujourd'hui?
9. Combien de réseaux de santé de votre territoire sont aujourd'hui positionnés prioritairement sur l'appui à la coordination auprès des équipes de premier recours?
10. Sur une échelle de 0 à 5 (0 étant la valeur minimum et 5 la valeur maximum), à quel stade des réorganisations souhaitées par l'ARS en matière de réseaux de santé estimez-vous être?

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

11. Des réseaux polyvalents/plateformes polyvalentes (sans aucun ciblage thématique ou de pathologie) existent-ils à ce jour sur votre territoire? Si oui combien? Combien sont prévus au terme des réorganisations?
12. Combien de réseaux plurithématiques (sans être totalement polyvalents) existent à ce jour sur votre territoire? Combien sont prévus au terme des réorganisations?
13. Avez-vous demandé à certains réseaux de santé de modifier leur territoire d'intervention (*préciser si élargissement ou réduction*)? Combien? Pourquoi?
14. Combien d'« anciens réseaux » ne sont aujourd'hui plus considérés comme tels et financés par d'autres lignes budgétaires que celles dédiées aux réseaux de santé?
15. Combien de réseaux avez-vous cessé de financer depuis la création de l'ARS? Combien d'autres arrêts de financements envisagez-vous dans le cadre des réorganisations?
16. Avez-vous produit des documents types régionaux concernant les réseaux de santé (rapports d'activité, grille de salaires, CPOM, etc.)? Si oui, merci de préciser lesquels.

17. Menez-vous une politique spécifique relative au système d'information des réseaux de santé dans votre région? Si oui, laquelle?
18. Menez-vous une politique spécifique relative aux prestations dérogatoires des réseaux de santé dans votre région? Si oui laquelle?
19. Quels sont les réseaux de santé présents sur votre territoire impliqués en matière d'éducation thérapeutique du patient (hors établissements de santé)? Souhaitez-vous qu'ils continuent à proposer cette offre de service? Pourquoi?
20. Sur une échelle de 0 à 5 (0 étant la valeur minimum et 5 la valeur maximum), à quel niveau estimez-vous la cohérence actuelle entre les différents dispositifs d'appui à la coordination de votre territoire (CLIC, réseaux de santé, MAIA, PAERPA...)?

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

21. Quelles sont, selon vous, les améliorations possibles en la matière (*cf.* question 20) et quels sont les moyens nécessaires pour obtenir ces améliorations?
22. Quels sont les autres commentaires/questions dont vous souhaitez faire part concernant les réorganisations des réseaux de santé?